

## 14 juillet 1789 : la prise de la Bastille

Le 14 juillet 1789, la Bastille est prise d'assaut par les Parisiens. De ce jour date la fin de l'«*Ancien Régime*» et le début de la Révolution française.

La [Fête nationale du 14 juillet](#) perpétue le souvenir de cet événement.

### La Révolution en germe

40 jours plus tôt, les [états généraux](#) se sont réunis à Versailles et les députés ont constaté que les maux du gouvernement appelaient davantage qu'une simple réforme de l'impôt. Ils ont décidé de remettre à plat les institutions et de définir par écrit, dans une *constitution*, de nouvelles règles de fonctionnement, selon l'[exemple](#) américain.

Le 9 juillet, l'assemblée réunie à Versailles se proclame «*Assemblée nationale constituante*». L'initiative ne plaît pas au roi ni surtout à son entourage. Sous la pression de la Cour, le 12 juillet, Louis XVI renvoie son contrôleur général des finances, Jacques Necker, un banquier d'origine genevoise qui n'a fait que creuser le déficit mais est resté pour cela très populaire parmi les petites gens.

À Paris, le peuple des artisans et des commerçants s'irrite et s'inquiète. On dit que le roi, irrité par la désobéissance des députés, voudrait les renvoyer chez eux.

### Échec de l'émeute

Le 13 juillet, la rumeur se répand que les troupes royales vont entrer en force dans la capitale pour mettre les députés aux arrêts. De fait, des corps de troupes sont rassemblés au Champ de Mars et aux portes de Paris. Un comité permanent, la «*municipalité insurrectionnelle*», est formé pour faire face à la menace. Il se substitue à la vieille municipalité royale.

Au matin du 14 juillet, des artisans et des commerçants se rendent à l'hôtel des Invalides en quête d'armes. Le gouverneur de Sombreuil cède aux émeutiers et ouvre les portes de l'hôtel dont il avait la garde. La foule fait irruption dans l'arsenal et emporte 28.000 fusils et 20 bouches à feu. Mais il lui manque encore de la poudre...

Les émeutiers rugissent : «*A la Bastille !*» La rumeur prétend que de la poudre y aurait été entreposée. Au demeurant, le peuple a une revanche à prendre sur la vieille forteresse médiévale dont la masse lugubre lui rappelle à tout moment l'arbitraire royal.

La garnison se compose de 82 vétérans, dits *invalides*, et d'un détachement de 32 gardes suisses. Face à elle, les émeutiers ne font pas le poids. Ils sont un millier seulement, sans commandement et sans armes lourdes.

Le marquis de Launay (ou de Launey), gouverneur de la Bastille, se persuade qu'il doit gagner du temps pour permettre à une troupe de secours de le délivrer des émeutiers. Il se déclare prêt à parlementer avec trois délégués et retient ceux-ci à déjeuner. Il s'engage à ne pas tirer sous réserve que les émeutiers ne tentent pas d'entrer dans la forteresse.

Mais une explosion mystérieuse émeut la foule. On crie à la trahison. Un groupe de forcenés pénètre dans l'enceinte par le toit du corps de garde et se jette sur les chaînes du pont-levis à coups de hache.

De Launay, sans expérience militaire, perd ses moyens. Il donne l'ordre de tirer. La garde suisse fait des ravages chez les assaillants. On compte une centaine de morts.

### Les gardes françaises contre la Bastille

Tout bascule avec l'arrivée de deux détachements de gardes françaises. Ces soldats professionnels chargés de veiller sur la capitale prennent le parti des émeutiers. Ils vont leur assurer la victoire.

Sous le commandement de deux officiers, Élie et Hulin, ils amènent deux canons et les pointent sur la Bastille. Il s'ensuit un début d'incendie à l'entrée de la forteresse et quelques pertes chez les assiégés.



Il est 4 heures du soir. De Launay se ressaisit, ordonne soudain le feu à outrance puis tente de faire sauter les magasins de poudre. Mais ses invalides lui imposent de brandir un mouchoir pour parlementer. Le feu cesse. Le lieutenant de Flüe exige les honneurs de la guerre pour se rendre. On les lui refuse, mais le dénommé Élie, du régiment de la Reine, confirme par écrit les termes d'une capitulation qui assure la vie sauve aux défenseurs.

Les ponts-levis sont abaissés et la foule se rue dans la forteresse, oublieuse des promesses d'Élie. Les gardes suisses, qui ont eu le temps de retourner leurs uniformes, sont pris pour des prisonniers et épargnés. Mais la foule lynche les malheureux invalides tandis que le marquis de Launay, qui a tenté de se suicider, est traîné dans les rues de la capitale avant d'être décapité par un boucher.

Sa tête est fichée sur une pique et promenée en triomphe à travers le faubourg ainsi que les têtes des autres défenseurs de la Bastille. Ce rituel macabre, inédit dans l'Histoire du pays, illustre le basculement de la Révolution dans la violence.

À la Bastille, on libère les détenus au prix d'une légère déception car il ne s'agit que de sept personnages de minable envergure (escrocs, faussaires, délinquant sexuel,...). Au demeurant, les émeutiers sont surpris de découvrir des chambres spacieuses et d'un grand confort, à l'opposé des cellules de torture que décrivaient complaisamment dans leurs brochures les intellectuels poudrés qui avaient eu, comme Voltaire ou le marquis de Sade, l'occasion de séjourner à la Bastille.

## Fin d'un monde,...

Le soir même, Palloy, un entrepreneur zélé, réunit 800 ouvriers et entreprend la démolition de la vieille forteresse dont les jours étaient de toute façon comptés.

Le propre frère du roi, le comte d'Artois, futur Charles X, prend la mesure de l'événement. Il quitte la France sitôt qu'il en a connaissance. Il est suivi dans cette première vague d'émigration par quelques autres hauts personnages, dont le prince de Condé et Mme de Polignac.

## ... début d'un autre

À Versailles, Louis XVI note dans son journal à la date du 14 juillet : «*Rien*»... Mais il ne s'agit que du résultat de sa chasse habituelle. Surpris par la violence populaire, le roi se retient de dissoudre l'Assemblée. Les députés, dans une séance mémorable présidée par l'abbé [Grégoire](#), prennent la résolution de siéger en permanence. La Révolution peut suivre son cours.

Le premier anniversaire de l'événement donnera lieu à une grande réconciliation nationale, la [Fête de la Fédération](#), et beaucoup plus tard, en 1880, la IIIe République, en faisant du 14 juillet la Fête nationale, consacra la réconciliation de la France de l'Ancien Régime et de celle de la Révolution.